

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N° 95/13

MESURE N° 1

PRESAGE N° 26754

1. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Centre de ressources pour l'environnement, le patrimoine et le développement durable du pays Midi-Quercy 2008.

2. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Territoire du Pays Midi-Quercy

3. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

Le programme d'actions présenté concerne la période du 1 janvier 2008 au 30 septembre 2008 :

4. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

Association « Al País de Boneta » - CPIE Midi Quercy

5. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : 68 328 € TTC pour 9 mois

COUT TOTAL Eligible à leader+	Leader+	Etat Diren	Département	CR MP	Divers	Autofinancement
68 328 €	23 662 €	1 000 €	20 833 €	20 833 €		2 000 €

Plan de financement prévisionnel sur 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

Coût Total année 2008	Leader+	Etat Diren	Département	CR MP	Divers	Autofinancement
90 654 €	23 662 €	5 294 €	29 649 €	29 649 €		2 400 €

6. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles)**: sur 9 mois

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations de service, honoraires, communication et réception)	10 000 €
Fonctionnement	52 328 €
Investissement	6 000 €
TOTAL	68 328 €TTC

7. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Le programme d'actions 2008 s'articule autour d'actions d'information et de sensibilisation à l'environnement, au patrimoine et au développement durable, afin de répondre aux objectifs cités ci-après

▪ **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

1 - Une semaine Eco-rencontre « Energie/Habitat » (au printemps 2008, dans le cadre de la semaine du développement durable et des journées nature de Midi Pyrénées),

Un comité de suivi sera constitué pour orienter les différentes actions :

- Une exposition sera présentée à la Maison du Patrimoine à Caylus et portera sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Elle servira de support pédagogique aux animations auprès de jeunes.
- Une soirée débat s'appuiera sur une série de témoignages et d'échanges sur des actions déjà réalisées, en cours, ou en projet sur le territoire ou les territoires voisins.
- Un séminaire de formation professionnelle aura un caractère pratique. Il sera destiné aux professionnels (plombiers chauffagistes). Il sera réalisé en partenariat avec la Chambre des métiers.
- Un voyage d'études sera organisé pour les élus, les techniciens et les membres du Conseil de développement du Pays.
- Une foire de l'Energie rassemblera les acteurs professionnels, institutionnels et associatifs de l'énergie et de l'habitat autour du Lac à Caylus :
 - Des forums thématiques seront organisés autour des stands,

- Des visites d'installations seront organisées chez des particuliers, montrant l'utilisation de différents types d'énergie (géothermie, solaire, chaudière bois...). Des fiches d'expériences seront réalisées.

2 - Des animations pour les jeunes en Midi Quercy :

- 10 demi-journées d'animations pédagogiques de sensibilisation et de découverte de l'environnement seront mises en place sur les thèmes de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages, des déchets ou de l'énergie, auprès des enfants des CLSH du Pays Midi-Quercy.
- L'animation du réseau « grandir autrement » : mutualisation des ressources à l'aide d'un classeur « boîte à outil environnement » : fiche projet et fiches actions animations environnement, acteurs locaux, sorties, éco gestes, notions développement durable et environnement, prestataires..., aide au montage de projets environnementaux.
- Aide au montage de fête « environnement » pour les jeunes.

3 – Les « Balades de Pays » : 4 Balades de Pays au printemps 2008 et 4 à l'automne 2008 (hors budget Leader+)

Réalisation de 4 nouvelles Balades de Pays à la découverte du patrimoine rural naturel et bâti des communes de Saint Antonin, Montricoux, Cayriech et La Salvetat Belmontet. Ces balades seront proposées à la population du Pays pour lui permettre de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre patrimoine et en être les ambassadeurs (Des balades similaires seront proposées pendant la période estivale aux touristes à titre onéreux par l'intermédiaire de structures d'hébergement). Ces balades auront lieu pendant la période printemps et automne 2007, et seront réalisées par un guide fédéral de randonnée pédestre.

4 – L'animation et le développement du centre de ressources documentaires : Accueil des visiteurs et lecteurs, gestion du fond documentaire (enrichissement, prêt, aménagement, base de données, assistance recherche documentaire), intégration des ouvrages de l'association « Moulins du Quercy », veille environnementale, accueil d'écrivains, création de fiches ressources "Patrimoine naturel et culturel de Midi Quercy", actualisation du site Internet, édition d'une lettre électronique mensuelle, conseils et accompagnement auprès de collectivités, création d'une plaquette de présentation du centre de ressources, participation au réseau des centres de ressources environnement et développement durable de Midi Pyrénées.

5 – L'intégration de pratiques « Développement Durable » dans des manifestations estivales en Midi-Quercy : Eté 2008.- Conception d'un cahier des charges « Intégrer une démarche de développement durable dans l'organisation d'une manifestation » sur le territoire du Pays Midi-Quercy.

- L'accompagnement de deux manifestations à la mise en œuvre de ce cahier des charges (aide au montage de projets, concertation des partenaires et acteurs, recherche de prestataires et réalisation de la manifestation).

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)
- Informer et sensibiliser les jeunes en centres de loisirs, les habitants du Pays Quercy et les professionnels, à la préservation de l'environnement, du patrimoine et aux problématiques de développement durable,
- Développer des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, au patrimoine et au développement durable auprès de la population du territoire,
- Faire découvrir ou redécouvrir aux habitants du Pays, la richesse de notre patrimoine naturel et bâti, afin qu'ils en deviennent les ambassadeurs,
- Mettre à disposition des habitants des informations environnementales actualisées,
- Favoriser la mutualisation d'outils pédagogiques,
- Participer à la mise en réseau d'acteurs concernés par l'éducation à l'environnement et au développement durable

- **PARTENARIATS:**

Les partenaires associés sont : Pays Midi-Quercy, Conseil Régional Midi Pyrénées, Conseil Général 82, DIREN, Education Nationale, Chambre des Métiers, PNR des Causses du Quercy, ADEME, CAUE 82, CCI 82, FDBTP 82, CAPEB 82, Quercy Energie, Maisons Paysannes de France, ARPE et des associations environnementales et patrimoniales du Pays, CLSH de Midi Quercy....

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

L'ensemble de ces actions doit permettre aux habitants du Pays Midi Quercy et en particulier aux enfants et aux jeunes, de devenir les acteurs, voir les initiateurs d'actions pour la préservation des richesses environnementales et patrimoniales du Pays Midi-Quercy.

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Elle répond donc à l'objectif de la mesure 1 « Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire Midi – Quercy. » qui est d'accompagner, de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et de valoriser le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°13 du 18 octobre 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 95/13 – Animation du centre de ressources 2008

Maître d'ouvrage : Association « Al País de Boneta »

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
10/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ² sur l'une des fiches-action (2)	
Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n°1 et n° 3	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	*1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	2/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
22/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

¹ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

² **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-3-4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Paysage – énergies – habitat – tourisme - culture <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
10/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 1 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
8/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 3 2 3
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
10/10	
TOTAL FINAL	
50/60	
<i>Commentaires :</i> Projet en parfaite cohérence avec les objectifs du programme LEADER+ et de la charte de pays	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N° 96/13

MESURE N° 2

PRESAGE N° 26767

9. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Projet pilote: faisabilité d'un traitement végétal des eaux usées

10. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Commune de Nègrepelisse

11. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

Etude : 10/2007- 06/2008 – (réalisation : 2009)

12. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron »

13. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : HT

COUT TOTAL	Leader +	Département	Région	Autre	Autofinanc.
42 120 €	25 272 € 60 %	8 424 €			8 424 €

14. **DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT– détailler les postes des dépenses éligibles):**

Dépenses d'ingénierie externe – étude de programmation et recherche de financement : 42 120€ H.T.

15. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

La Communauté de Communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron - CCTVA projette de mettre en place, à l'aval de la station d'épuration des eaux usées de la commune de Nègrepelisse et sur un terrain contigu, une plantation de bambous à deux effets :

- réduction des apports de polluants au milieu récepteur, les ruisseaux de Montrosies et du Courounets et ensuite l'Aveyron
- production de combustible destiné au système de chauffage collectif à mettre en place pour couvrir les besoins de bâtiments publics.

Ce projet s'inscrit dans le programme et les orientations de développement de CCTVA en matière d'environnement et présente plusieurs caractères innovants (utilisation de cette technique végétale pour une population aussi importante, valorisation énergétique...) et une complexité inhabituelle.

▪ **CONTENU DU PROJET :**

Préalablement à la réalisation du projet, la CCTVA a décidé de réaliser une étude de faisabilité technico-financière qui comprendra 2 phases :

- **Etude de programmation**

- Etude géologique et hydrogéologique de l'ensemble de la zone
- Constitution d'une équipe technique de réflexion et de travail réunissant les opérateurs les plus appropriés pour mener à bien l'opération
- Définition d'un programme technique de l'opération
- Estimation sommaire des coûts d'investissement (études et réalisation des ouvrages)
- Proposition de budget et de financement (dépenses, subventions, financement propre...)
- Définition d'un schéma d'organisation pour la gestion et la mise en œuvre de l'opération.

- **Assistance au montage financier du projet**

En fonction des résultats de l'étude de programmation, CCTVA sera accompagnée dans la présentation du projet pour les recherches de financement auprès de l'ensemble des partenaires.

▪ **OBJECTIFS :**

Le projet a un double objectif :

- plus value qualitative au re-dimensionnement de la station de traitement des eaux usées en améliorant la quantité et la qualité du rejet, au-delà des normes imposées ;
- source de valorisation énergie dans le projet de réseau de chaleur communal avec les déchets de bambous.

Une plantation de 9 ha de bambou permettrait d'exporter 50 % du volume annuel d'eaux usées, en été 80 % des phosphates et, toujours en été, 50 % des nitrates contenus dans l'effluent de la future station d'épuration phase 1 (4 000 eh) en produisant jusqu'à 50 % des besoins énergétiques de la filière bois en cours d'étude.

▪ **PARTENARIATS :**

Caractère innovant du projet confère à cette démarche une dimension recherche et observation, accompagnée par des organismes dédiés de type CEMAGREF, SATESE , DDAF, PHYTOREM,

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Habitants de la CC TVA : Impact direct sur le milieu récepteur – ressource eau, ce projet s'inscrit dans une démarche collective d'éco citoyenneté.

Intégration d'une dimension pédagogique dans la réalisation du projet avec l'aménagement d'espace de sensibilisation (cheminement éducatif, panneaux d'information...) : publics jeunes, scolaires, CLSH

16. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ce Projet qui s'inscrit dans la prise en compte globale de la dimension environnementale : de la plantation des bambous à des fins de traitement des effluents, à la valorisation des déchets de bambous (après la phase de coupe) en énergie propre relève bien de la fiche action n° 2 « Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale » du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°13 du 18 octobre 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 96/13 – **Projet pilote : faisabilité traitement végétal des eaux usées**

Maître d'ouvrage : CC TVA

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ³ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	1
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant</u> ou <u>expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité</u> <u>environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	7/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁴ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
	20/30
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

³ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁴ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1 	1/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : énergies <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	0/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		5/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		9/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	<p>2</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>2</p>	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		6/10
TOTAL FINAL		40/60
<i>Commentaires :</i> Caractère expérimental fort de ce projet sur un plan environnemental		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N°97/13

MESURE N° 3

PRESAGE N° 26774

17. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Création théâtrale au lycée sur le thème du développement durable

18. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Lycée Clair Foyer à Caussade et Moulin de Roumégou à St-Antonin NV

19. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

Fin 2007 au 1^{er} trimestre 2008

20. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

L'Association Familiale Clair Foyer à Caussade

21. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : 8 350 € TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Commune de St Antonin	Com Com du Quercy Caussadais	Autofinancement
8 350 €	4 175 € 50 %			1 800 €	1 750 €	625 €

22. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles)**:

Postes de dépenses	Montant en Euros
Intervention d'une comédienne professionnelle	1 700 €
Transport et frais divers	800 €
Hébergement	1 800 €
Restauration	4 050 €
TOTAL	8 350 €TTC

23. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Dans le cadre de leur formation, les élèves de terminale Bac Pro Service en Milieu Rural suivent des cours d'éducation socioculturelle. Cette discipline assure le développement de l'éducation artistique et culturelle sur le site de l'établissement et dans son environnement local en offrant, aux élèves, la possibilité de réaliser, dans le cadre du cours, un spectacle théâtral.

▪ **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Cette création doit permettre aux élèves d'appréhender le domaine de l'art scénique. Ils s'investissent effectivement dans les différentes étapes de la création artistique (choix des textes, mise en scène, décors, éclairage, sonorisation, etc...).

Pour mener à bien ce projet les élèves, **encadrés par trois enseignants et une professionnelle du spectacle**, vont être regroupés pendant une semaine dans un centre d'hébergement sur le « Pays Midi Quercy » (au moulin de Roumégou à St-Antonin NV).

La présentation de ce spectacle à l'extérieur du lycée permet de répondre à la mission d'animation du territoire rural, avec plusieurs représentations sur le territoire du « Pays Midi Quercy ».

Le thème choisi pour l'année scolaire 2007/2008 est : « l'environnement et le développement durable ».

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Objectifs pédagogiques :

Réaliser un projet dans son intégralité : **cela permet de prendre conscience des contraintes existantes (budget, temps, organisation nécessaire). C'est une façon de renouer avec la réalité de la vie hors de la structure scolaire.**

Permettre aux jeunes de s'exprimer et de développer leur créativité : **les élèves choisissent des textes ou des thèmes pour lesquels ils vont travailler à l'écriture des textes, les élèves vont aussi créer les décors, choisir les costumes, régler éclairage et sonorisation...**

Faciliter la prise de parole : **ce projet est mené au sein d'un groupe, la prise de parole de chacun est donc facilitée par le petit nombre. Ce moment privilégié permet de mettre en lumière les éléments théoriques sur la communication de groupe vus en première année.**

Développer la confiance en soi : **par le fait de réaliser un projet dans son intégralité, d'être créateur et responsable de sa création.**

Prendre conscience de la nécessité de préserver l'environnement.

Objectifs culturels :

Acquérir une connaissance technique du monde du spectacle : **connaître et utiliser le vocabulaire nécessaire à la réalisation d'une œuvre : genres, techniques d'écriture, mise en scène, analyse d'une œuvre...**

Ouvrir le Lycée sur le monde extérieur : **présentation par les élèves du spectacle auprès de structures associatives et d'établissements publics locaux. Des représentations sont prévues localement vers des publics de tous âges (écoles, maisons de retraite, associations,...)**

Permettre la rencontre et les échanges avec d'autres lycéens **par la présentation du spectacle à d'autres lycées ou collèges.**

Objectifs professionnels :

Acquérir des techniques d'élocution et de maintien par rapport à une prestation orale.

Participer à l'animation du territoire.

Sensibiliser les habitants du territoire à la préservation de leur lieu de vie.

Permettre aux élèves, citoyens d'un territoire et futurs acteurs de celui-ci de prendre conscience de leur capacité à agir sur leur avenir.

- **PARTENARIATS:**

Moulin de Roumégou, Clown à la folie, CPIE, Communes du Pays Midi-Quercy...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tout public

24. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Elle répond donc à l'objectif de la mesure 3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs » qui est d'accompagner, de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de mettre en relation de nouveaux acteurs du monde culturel-environnemental-éducatif. Ce projet innovant du Lycée Claire Foyer, répond doublement à l'émergence de nouveaux acteurs et à la sensibilisation à l'environnement –développement durable.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°13 du 18 octobre 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 97/13 – Création théâtrale au lycée sur le thème du développement durable

Maître d'ouvrage : Association familiale de Clair Foyer

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ⁵ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs</u> en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté <u>des organismes</u> ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant</u> ou <u>expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
8/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <u>remarquable</u> ⁶ sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n°1 et n° 3</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3*/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	2/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	2/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
22/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

⁵ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁶ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : culture : énergies <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
9/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 1 1 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
7/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
8/10	
TOTAL FINAL	
46/60	
<i>Commentaires :</i> Implication des jeunes dans un projet culturel et environnemental	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N° 98/13

MESURE N° 3

PRESAGE N° 26773

25. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Rencontres culturelles dez'arts libres

26. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Caussade et Monteils

27. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

De mars 2007 à Août 2008

26 Octobre 2007 Salle Bonnaïs à Caussade, 17 Novembre 2007 Salle des fêtes de Monteils, 15 Février 2008 Salle Bonnaïs à Caussade, 21 Mars 2008 Salle Bonnaïs à Caussade

28. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

Association FEVE de Septfonds

29. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : € TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autres	Autofinancement
22 001 €	11 000.50 € 50 %	€	€	€	0 €	11 000.50 €

30. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles)**:

Postes de dépenses	Montant en Euros
Salaire responsable de projet	8 000 €
Contrats cession artistes et techniciens	11 240 €
Sacem	1 200 €
Location matériel	2 288 €
Hébergement et restauration	1 862 €
Frais de communication	1 100 €
Achats de buvette et restauration	2 451 €
TOTAL	28 141 €TTC
RECETTES GENEREES	- 6140 €

31. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Les Rencontres Culturelles Dez'arts Libres se dérouleront hors périodes estivales afin de maintenir une dynamique culturelle permanente au coeur de notre région.

- 8 formations musicales (Jazz, reggae, Jazz manouche, world music) seront présentes.

En retour chacune de ces formations musicales venant de toute la France accueillera un groupe régional dans son département.

« Dez'arts Libres » se veut être le premier lieu en Midi-Pyrénées favorisant la connexion entre les divers régions.

Ce qui a pour but de développer un échange culturel d'une région à l'autre et ainsi de promouvoir les artistes de Midi-Quercy dans la France entière.

Ainsi, les premiers échanges permettront au Pays Midi-Quercy, d'être représenté dans les régions suivantes :

Région PACA, Puy de Dôme, Strasbourg, Franche Comté, Bourgogne, Région Centre, Languedoc Roussillon, Bouches du Rhône.

- 18 artistes sur toile de tout horizon (photo, peinture, art graphique, projection d'un film par son réalisateur) proposeront leur création pendant la journée.

Dez'arts Libres veut aussi favoriser la diffusion du potentiel artistique de la région.

Les expositions accueilleront également des artistes d'autres départements pour une meilleure cohésion interrégionale. Des stands seront mis à disposition des musiciens et plasticiens afin de créer un lieu d'échange à dimension humaine.

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Les actions prévues,

Organisation des concerts

Mise en place de la structure médiatique

Les moyens mobilisés,

Moyens Techniques mis à disposition pour les Rencontres culturelles Dez'Arts Libres :

Location de Matériel son et lumière.

Mise à disposition, par la commune de Caussade de l'Espace Bonnaïs et de 4 chalets, par la commune de Monteils de la salle des Fêtes

Moyen humain : 14 bénévoles ainsi qu'une mise à disposition de bénévoles de l'association DECLIC.

Les artistes Participants : 8 formations musicales et 18 artistes sur toiles

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)
- ❖ Créer et Contribuer, comme d'autres associations du pays Midi-Quercy, à la mise en place d'évènements culturels
- ❖ Apporter une animation culturelle en période hivernale dans la communauté de communes du QC
- ❖ Faire découvrir des artistes en développement au public de Midi-Pyrénées et favoriser les rencontres et découvertes d'artistes de tous styles et de toutes régions françaises.
- ❖ Diffuser les musiques dites Actuelles et musiques du monde
- ❖ Soutenir les artistes de Midi-Pyrénées et des autres régions françaises dans leurs recherches de dates de concerts
- ❖ Favoriser les échanges et le partage à travers les arts, par la mise en place d'une connexion entre différentes régions de France, par l'exportation de musiciens de Midi -Pyrénées vers d'autres régions d'accueil
- ❖ Découverte d'artistes sur toiles de Midi-Pyrénées par la mise à disposition d'un espace réservé permettant leur participation et intégration lors des rencontres culturelles Dez'arts Libres
- ❖ Permettre l'accès à la culture à un public de tous âges et toutes catégories sociales

- **PARTENARIATS:**

Partenariat avec les associations et structures locales pour la réalisation du projet (Association DECLIC de Caussade)

Les mairies de Caussade et de Monteils, la Banque Populaire de Caussade, Centre aéré de Caussade

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

A travers tous les artistes, exposants et organisateurs, la plus grande diversité interculturelle, intergénérationnelle présente sur le projet est vouée à attirer un public des plus cosmopolites.

32. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Le but de cette manifestation « les Rencontres Dez'arts Libres » est que les individus se rencontrent et échangent qu'ils soient public, artiste sur toile ou musicien, résident Midi-Pyrénées, provenant d'autres régions, d'autres pays d'Europe ou d'ailleurs.

Que chacun puisse entendre et se grandir des expériences, des histoires des uns et des autres.

Ce projet est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action n°3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs ».

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°13 du 18 octobre 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 98/13 – Les rencontres culturelles des arts libres

Maître d'ouvrage : Association FEVE

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ⁷ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	1
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	4/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	1/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁸ sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n° 3</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	2*/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3*/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	1/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
15/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

⁷ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁸ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	1/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : n°4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : culture <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	1/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	1/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
6/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</p>	1 1 1 1 1
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
5/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</p>	1 1 1 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
5/10	
TOTAL FINAL	
31/60	
<i>Commentaires :</i> Nouveau projet culturel, hors saison, qui mérite d'être soutenu dans la mesure où les objectifs affichés seront respectés (ex : participation des jeunes...)	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N° 99/13

MESURE N° 3

PRESAGE N° 26769

33. LIBELLE DE L'OPERATION :

Valorisation du réseau intercommunal de lecture publique en CC QC : actions culturelles

34. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Médiathèques de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais : Caussade, Molières, Montpezat de Quercy, Puylaroque, Réalville et Septfonds.

Ecoles de Monteils et Mirabel

35. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Septembre 2007 / Juin 2008

36. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Communauté de Communes du Quercy Caussadais

37. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : € TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autres à préciser	Autofinancement
5 044 €	2 522 € 50 %	€	€	€	€	2 522€

38. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	5 044 €
TOTAL	5 044 €TTC

39. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Lire en Fête : Dans le cadre de la manifestation nationale « Lire en Fête », les médiathèques de la CCQC se regroupent autour d'un projet commun ayant pour thème « Le temps d'un livre ». Des ateliers ouverts au tout public sont organisés le samedi 19 octobre afin de sensibiliser les participants à l'objet livre. Les participants pourront découvrir des ateliers d'écriture, de fabrication de papier, d'imprimerie, de calligraphie, de reliure.

Contes jeune public : Une fois par mois dans chaque médiathèque de la communauté ainsi que dans les écoles de Monteils et Mirabel, deux séances de contes sont proposés : une pour les 0-3 ans (les crèches, les assistantes maternelles...) et une pour les 3-6 ans (écoles, et enfants non scolarisés).

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

i. Les moyens mobilisés :

Le personnel des médiathèques sera mobilisé tout au long des actions. Des intervenants spécialisés dans les domaines pré cités pour Lire en Fête et des conteurs ont été retenus pour animer ces manifestations...

ii. Acteurs partenaires:

Mairies des communes accueillant une action (prêt de salles et de matériel)

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Lire en Fête : Cette action permet de prendre part à un temps fort national. Localement, cette manifestation entre dans le programme annuel d'animation autour de la lecture publique en Quercy Caussadais.

La CCQC en organisant une manifestation d'ampleur avec toutes ses médiathèques pour Lire en Fête permet une meilleure lisibilité des actions grâce à des supports de communication plus ambitieux (site internet national du ministère de la culture notamment).

Contes jeune public : Cette action permet de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement livres que ce soit en médiathèque ou dans les écoles. La pérennité de ces moments permet une évolution et la mise en place d'un véritable échange entre les conteurs et les enfants.

L'action était menée auparavant par une l'association Chapi-Chapeau. En reprenant l'organisation de cette action, la CCQC a pu développer le dialogue avec les intervenants et le public afin d'augmenter le nombre de séances pour toucher un public plus large.

Effets attendus : Sensibilisation au livre, développement d'un public nouveau en direction des médiathèques

- **PARTENARIATS** :

Responsables des médiathèques, écoles de Monteils et de Mirabel...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

Lire en Fête : Tout public

Contes jeune public : Enfants de 0 à 6 ans scolarisés et non scolarisés.

40. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ce projet est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action n°3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs », car il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées : collaboration de tous les responsables de médiathèque autour de projets communs, application de procédures communes et renforcement du sentiment d'appartenance à un réseau.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°13 du 18 octobre 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 99/13 – Valorisation du réseau de lecture publique

Maître d'ouvrage : CC Quercy Caussadais

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ⁹ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant</u> ou <u>expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	6/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁰ sur l'une des fiches-action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	4/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	2/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	1/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
20/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

⁹ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁰ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : n°2 et n°4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : culture <u>Notation de 0 à 3</u>	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	1/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <u>Notation de 0 à 3</u>	2/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	7/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u>	0 2 2 2 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u>	2 1 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	7/10
TOTAL FINAL	
	42/60
<i>Commentaires :</i> Projet qui renforce la lisibilité et la notoriété du réseau lecture publique en CC QC	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N°100/13

MESURE N° 3

PRESAGE N° 26778

41. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Création d'une manifestation culturelle dans une médiathèque « Capmonde »

42. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Médiathèque de Laguépie

43. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

Date de début et de fin de l'opération : octobre 2007 à mai 2008

44. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

Commune de Laguépie

45. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : € TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autres à préciser	Autofinancement
3 055 €	1 528 € 50 %	€	611€	€	€	916 €

46. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles)**:

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	2 845 €
Fonctionnement	210 €
TOTAL	3 055 €TTC

47. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

La nouvelle médiathèque de Laguépie, appartenant au réseau intercommunal lecture publique de la CC QRG, souhaite proposer des projections de documentaires de découvertes du monde qui seront précédés d'animation pédagogiques auprès des enfants de la Commune ;

▪ **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

La commune de Laguépie a inauguré en juillet 2007 une bibliothèque/médiathèque s'inscrivant dans le schéma de lecture publique départemental et intercommunal (CC QRG).

Cette commune est éloignée des villes importantes de notre région, ce qui nécessite un développement des actions culturelles en collaboration avec la médiathèque.

Des séances de projection de documentaires seront proposées sur l'année d'octobre à mai, dans le style « Connaissance de monde », et seront accompagnées d'un dossier pédagogique destiné aux enfants des écoles, qui seront invités à assister aux différentes projections, puis aux débats qui en découleront.

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Le but de ce projet est de mettre à disposition de la population une fois par mois une ouverture plus large sur le monde (voir sujets proposés).

Développer la fréquentation et la connaissance de la médiathèque en proposant des animations culturelles diversifiées.

Développer l'attractivité de nos villages et inverser la courbe des flux migratoires, en apporter un plus sur tous les domaines du cadre de vie dont la culture.

- **PARTENARIATS:**

Réseau lecture publique CC QRGA, écoles de Laguépie et Varen, société CAPMONDE...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tout public

48. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Si le projet est aidé et pris en compte, c'est une fenêtre qui s'ouvre, un lieu de rencontre, d'échange et d'enrichissement sur le plan des connaissances et de la culture. Pour certains, cette manifestation pourrait être leur première visite d'une médiathèque et elle pourrait donc constituer un levier en faveur de la lecture publique.

Ce projet est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action n°3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs ».

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°13 du 18 octobre 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 100/13 – Création d'une manifestation culturelle dans une médiathèque « Capmonde »

Maître d'ouvrage : Mairie de Laguépie

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹¹ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	1
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	4/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	1*/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹² sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n° 3</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	1/*4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	1/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	0/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
12/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

¹¹ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹² **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : n°4 	1/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : culture <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	1/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	0/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	1/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		3/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	1 2 2 2 1	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 1 2	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		7/10
TOTAL FINAL		30/60
<i>Commentaires :</i> Action ponctuelle à Laguëpie qui serait souhaitable d'intégrer dans le réseau lecture publique intercommunal pour lui donner plus d'impact.		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N° 101/13

MESURE N°5

PRESAGE N° 26771

49. **LIBELLE DE L'OPERATION** : Festà Montpezat 2008 - festivités pour le bicentenaire de la création du département de Tarn et Garonne.

50. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : Montpezat de Quercy

51. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : 1^{er} mai 2007 au 31 juillet 2008

52. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Office de Tourisme de Montpezat de Quercy

53. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** :

COUT TOTAL	Leader+	Département	Communauté de communes Quercy Caussadais	Commune de Montpezat de Quercy	Autofinancement
40 323 TTC	20 162 € 50 %	6 000 €	5 000 €	2 000 €	7 161 €

54. **DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie Coordination de la manifestation (1 ETP 9 mois) 13 650 € + Prestations pour la mise en scène et pour des troupes de théâtre extérieures + 19 593 € + Prestations pour la réalisation des décors 3 000 €	36 243 €
Fonctionnement Repas pour 460 personnes, Achat de tissus pour la réalisation des costumes et décors ; Achat de bois et matériaux pour la réalisation des décors, frais administratifs, frais de communication, droits d'auteur et assurance	21 480 €
TOTAL	57 723 euros TTC
Recettes générées	- 17 400 €

55. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Dans le cadre du bicentenaire de la création du département du Tarn et Garonne et dans l'optique de mettre en lumière le patrimoine historique, culturel et naturel de la commune de Montpezat-de-Quercy, de son pays et du département, l'office de tourisme souhaite organiser une manifestation médiévale, associant toute la population, le dimanche 29 juin 2007.

▪ **CONTENU DU PROJET** :

Le Festival se déroule sur l'ensemble de la journée du 29 juin 2008. Cette journée de fête se déroulera dans l'enceinte de la cité médiévale entièrement close; seules 4 rues seront « gardées » par un soldat et un villageois, chargés de percevoir le coût de l'entrée et se clôturera par un concert à la Collégiale Saint Martin.

Il comprend plus précisément :

1. des tableaux vivants retraçant des moments historiques de la cité,
2. des scènes théâtrales, une animation de rues,
3. des ateliers vivants d'artisans
4. des concerts de musique ancienne, des danses de l'époque,
5. marché médiéval, repas du Moyen Age

Pour mener ce beau projet à son terme, l'OT implique les habitants de la commune et des environs (communauté de communes Quercy Caussadais et au-delà), de façon à ce que ce soit « leur festival », et en ce sens le reflet de l'identité d'une commune et d'un pays.

Il les sollicite avec succès depuis mai 2007 par l'organisation de réunions de présentation publiques (2 organisées à ce jour et une autre prévue en novembre 2007) mais, au-delà, à travers les écoles, les associations, le centre de loisirs, chacun en particulier est considéré, et invité à apporter sa pierre à ce bel édifice. En fonction des qualités, des savoir-faire, des envies et des centres d'intérêt, du temps à consacrer à Festà, tous sont invités à participer à la mise en valeur de cette cité notamment par la participation à des ateliers divers (couture, bricolage, cuisine...).

Sont impliquées 200 personnes figurants et/ou bénévoles. Certains de ces bénévoles, notamment, nous apportent un concours irremplaçable, parce qu'hautement qualifiés : décorateur de théâtre, liçière, historien, éducateur à

l'environnement, chef de chœur, troupe de théâtre, groupe musical pour la sonorisation, entreprise média pour la création du site internet.

Cet événement nécessite par ailleurs la création d'un poste pour une durée déterminée d'un an, pour coordonner l'ensemble du Festival ;

La municipalité de Montpezat-de-Quercy, met également à la disposition de l'Office de Tourisme le personnel communal nécessaire au succès de Festà.

Les partenaires techniques associés au projet sont nombreux, qu'ils se situent sur la commune de Montpezat-de-Quercy, sur la communauté de communes Quercy Caussadais et plus largement sur le Pays Midi-Quercy :

Nous pouvons spécifier deux niveaux de participation :

Les Partenaires / acteurs

Décorateur de théâtre – Montpezat de Quercy / Chorale de Montpezat de Quercy / chef de cœur E. Moreau, présidente d'Organum Cirma– Montpezat de Quercy/Tapissière / J. Rickmans, tapissière pour France 2– Fontenay s/Bois / Groupe musical « Les Ostrogoths » / Association macarel / Le syndicat de défense de l'AOVDQS Coteaux du Quercy– Montpezat de Quercy / L'entreprise 54. net Internet et réseaux – Montauban / Historien – Montpezat de Quercy / Association Quercy Terre nature, éducation à l'environnement– Montpezat de Quercy / Artiste peintre – Montpezat de Quercy / Menuisiers– Montpezat de Quercy / Association la Paillole – Septfonds / Quercy production – Caussade / Ferronnier, serrurier – Montpezat de Quercy

Les Partenaires associés (suivi, conseil technique)

Comité régional du tourisme de Midi-Pyrénées / Club Escapades, Maison Midi-Pyrénées pour le volet communication / Comité départemental du tourisme / Conseil général du Tarn et Garonne / Pays Midi-Quercy (mission tourisme

▪ **OBJECTIFS :**

L'office de tourisme de Montpezat-de-Quercy contribue activement au développement touristique sur la commune et favorise par la mise en place de multiples manifestations, l'accessibilité de divers publics au patrimoine culturel, naturel du territoire, aux savoir-faire d'artistes et artisans et à d'autres multiples atouts notamment agricoles.

Cette implication se concrétise par la mise en place de visites guidées, diurnes comme nocturnes, par la participation active aux journées du Patrimoine de pays, plus largement par un programme d'animations régulières.

Par un travail de coordination avec l'ensemble des prestataires, associations et habitants, l'office de tourisme oeuvre pour une implication du tissu des acteurs à la mise en vie de la commune, tout au long de l'année.

La manifestation Festà, qui prendra place le 29 juin 2007 s'inscrit dans le prolongement de cette dynamique et répond aussi à la volonté de fêter le bicentenaire de la création du département du Tarn –et – Garonne.

D'autre part, elle répond aux objectifs suivants :

1. **S'inscrire dans l'événement de la création du département** et participer à la mise en valeur

2. **Mettre en valeur le patrimoine bâti et historique remarquable** de la cité de Montpezat-de-Quercy.

Divers aspects de la manifestation contribuent à cela :

D'une part, l'ensemble de la manifestation se tiendra dans l'enceinte de la cité médiévale, d'autre part, nous mettrons grâce à des animations diverses en exergue, la place Frédéric Cayrou, la place du bicentenaire en créant des animations telles que la scène de l'amant qui s'échappe par des draps noués par la fenêtre et également par une disposition décorative d'oriflammes sur les façades médiévales.

Enfin, ce sera par la scène de consécration de la Collégiale que le caractère exceptionnel de notre patrimoine sera mis en valeur.

3. **Dynamiser la commune** et pas simplement au moment du festival mais tout au long de l'année

Permettre à tous ses habitants de s'approprier leur lieu de vie et ce festival dont ils sont les acteurs, les fédérer autour d'un projet commun. Cette fédération de l'ensemble de la population mais aussi des associations, du tissu artisanal et agricole, du tissu éducatif, culturel se concrétise d'ores et déjà par la réalisation par les directrices des écoles d'un programme d'actions éducatifs complet pour l'année scolaire 2007/2008 (réalisé en 2006/2007) et qui se poursuit en période extra-scolaire par des ateliers éducatifs et ludiques autour de Festà dans le Centre de loisirs

4. **Mettre en valeur et renforcer l'accès des habitants et visiteurs à l'histoire de la cité montpezataise** en faisant appel aux connaissances de l'historien E. Moureau. En effet, nous souhaitons retracer les événements qui ont touché la cité de manière approfondie et vérifiée et redonner toute leur existence aux édifices. De plus, nous reprenons et mettons en scène tous les us et coutumes de l'époque médiévale afin de faire montre d'une cité ludique, enjouée et agréable.

5. **Mettre en exergue la diversité des productions et savoir faire agricoles et artisanaux**

Cet objectif étant développé dans le cadre des réunions publiques que nous organisons tout au long de l'année, nous souhaitons promouvoir et faire savourer uniquement des produits locaux, tels que jus de fruits divers (raisin, pomme, muscat, chasselas) qui proviennent du domaine de Pernet à Montalzat et du domaine de Lafage à Montpezat de Quercy.

Mais aussi, durant les ateliers cuisine au cours desquels les bénévoles confectionnent des cakes, des galettes, nous utilisons du miel et autres fruits frais ou secs issus de l'agriculture locale. De même, durant le marché médiéval le jour de Festà, seront présents des producteurs quercynois. Les herbes, qui elles aussi prennent place au menu médiéval, seront transformées sous la gouverne de Fabien Schmitt, éducateur à l'environnement.

Plus largement et par une mise en valeur des atouts de notre territoire, qui sont à l'image de par leur qualité, de la destination départementale et régionale, la manifestation Festà contribuera à la mise en valeur du département du Tarn et Garonne et du Pays MQ.

Nous souhaitons, en créant Festà participer à la bonne image de notre département.

Nous souhaitons aussi que l'impact de la manifestation concerne le pays Midi-Quercy. C'est pourquoi, notre Office de tourisme et ceux du pays Midi-Quercy se mobilisent pour proposer des circuits médiévaux, en valorisant notamment les visites de cités existantes.

Un travail a été engagé dans le cadre des réunions du réseau des OT, coordonné par le Syndicat Mixte du pays Midi-Quercy.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Ce festival est destiné à tout public ;

1. aux habitants de la commune et du pays ;

2. nous souhaitons également qu'il ait une résonance régionale et nationale,

3. il s'adresse bien entendu aux touristes présents à cette époque, aux personnes que nous aurons su «attirer» pour découvrir Montpezat en l'an 1343

4. Au-delà de Montpezat-de-Quercy, de son Pays Midi-Quercy, c'est aussi la fête d'un département qui s'ouvre à des échelles diverses.

5. Les familles particulièrement invitées à ce moment historique culturel et ludique : de nombreuses activités seront en effet réalisées par les enfants des écoles (maternelle et primaire) par le centre de loisirs, et les associations.

56. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

1. Adéquation avec l'objectif de « promouvoir, de développer et de professionnaliser les activités touristiques qui s'appuient sur le patrimoine environnemental (bâti et naturel) du Pays Midi-Quercy pour dégager de la plus-value notamment au travers du réseau de festivals prenant place sur des lieux patrimoniaux remarquables qui pourrait être professionnalisé et bénéficier d'une plus grande notoriété. »

2. Adéquation avec la mention spécifique que « toutes nouvelles animations du patrimoine bâti et naturel au sens large qui seront une pierre à l'édifice de l'image identitaire « nature et patrimoine » du pays ».

3. Favorise dans son mode de mise en œuvre la rencontre entre les acteurs de la commune, de la communautés de communes et du pays Midi-Quercy

4. Prise en compte de la dimension environnementale : poubelles avec tri sélectif, gobelets en nombre réduit. Mise en place de water «secs» (en partenariat avec la CC Quercy Caussadais)

5. Intérêt évident pour la mise en valeur de l'activité des femmes : création d'un poste à destination d'une femme, mobilisation de 60% de femmes bénévoles dans des domaines très divers y compris certains réputés masculins : bricolage, logistique...

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°13 du 18 octobre 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 101/13 –Festà Montpezat 2008

Maître d'ouvrage : Office de Tourisme de Montpezat-de-Quercy

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹³ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	7/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁴ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n° 3 et n°5</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	3*/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
	22/30
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

¹³ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁴ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : n°1 et n°4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : culture et tourisme <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
7/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2 1
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
9/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
8/10	
TOTAL FINAL	
46/60	
<i>Commentaires :</i> Nouvelle manifestation mettant en relief le patrimoine historique du Midi-Quercy et la participation active des habitants.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N° 102/13

MESURE N°6

PRESAGE N° 26770

LIBELLE DE L'OPERATION : Mise en œuvre du programme d'actions touristiques 2007

57. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : Pays Midi-Quercy

58. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : janvier 2007/ décembre 2007

59. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

60. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : TTC

COUT TOTAL	LEADER+	CG	CR	Autres	Autofinanc.
31 435 € TTC	9 430.50 € (30%)	6 427 €* *	7 942 €* *		7 635.50 €

*5ème programmation Contrat de PMQ et assistance technique Pays 2007

61. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

<i><u>Volet ingénierie</u></i>	Mise en œuvre du prog. d'actions touristiques et élaboration d'un projet de tourisme durable	10 800
<i><u>Volet communication</u></i>	l'actualisation, l'édition et la fabrication des guides pratiques français 2007 (devis 3 et 5)	9 801
	la présence sur le salon du tourisme de Toulouse aux côtés du CDT 82 (devis 4,6,7,8,9,10)	2 500
	la parution d'un encart sur le site Internet de la Dépêche vacances de même que sur le Guide de l'été (devis 1 et 2)	2 960
<i><u>Volet Accompagnement formation</u></i>	Formation Ecobiag pour favoriser la connaissance du patrimoine naturel et culturel du pays Midi-Quercy (devis 11)	4 000
	Formations Eductours dans le cadre des rencontres du réseau des OTSI (pas de devis – évaluation des frais)	1 374

62. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Le SMPMQ et ses partenaires ont souhaité établir la stratégie touristique du territoire et ses modalités de mise en œuvre par un système de collaboration visant à rendre efficient le programme annuel d'actions touristiques établi en concertation, dans le cadre de la Convention de Partenariat relative à l'organisation touristique du pays Midi-Quercy.

Les axes de développement du tourisme en Midi-Quercy concernent la valorisation des activités de pleine nature, la structuration de l'offre de découverte, d'itinérance, de randonnée, la mise en valeur du patrimoine culturel, la mise en place d'un schéma d'organisation des OTSI, la qualification de l'hébergement.

Le Pays et ses partenaires ont aussi exprimé lors d'un comité de pilotage en 2006 la volonté d'une traduction opérationnelle qui s'inspire de la charte européenne du tourisme durable dans les milieux protégés (protection des espaces naturels et de l'environnement/ développement de l'écotourisme/ adéquation entre offre proposée et attentes des clientèles/éthique commerciale/ esprit de concertation et de partenariat).

▪ **CONTENU DU PROJET** :

Chaque année, un programme d'actions est défini. Il concerne l'ensemble des actions que forme la chaîne touristique : l'accueil, l'information, la communication, la production, la promotion, la commercialisation et prend également en compte l'observation de l'activité touristique et la formation des acteurs. Afin d'adapter au mieux l'offre du territoire à la demande des clientèles, objectif en adéquation avec les exigences d'un tourisme durable, une première étape de définition des typologies de clientèles et de leur niveau de satisfaction a été effectuée sur la base d'une enquête « clientèles » administrée en 2005 puis en 2006. Cette enquête a permis l'émergence de problématiques relatives à la satisfaction des clientèles, à l'accès des clientèles à l'information touristique, à la notoriété du Pays Midi-Quercy et à la mise en valeur de ses patrimoines naturels et culturels. Toutes ont fait offices d'une transcription en mesures correctives présentées en comité de Pilotage Tourisme au mois de février 2007.

Ainsi, l'année 2007 se présente comme une année de préfiguration du programme marketing, mêlant phase d'étude et phase opérationnelle, pour une application à court, moyen et long terme.

La majeure partie des actions touristiques en 2007 concerne donc l'animation et la coordination auprès des acteurs et prestataires touristiques du territoire autour de la mise en oeuvre du plan marketing mais aussi dans la perspective de développement d'un tourisme durable notamment dans le cadre d'un projet interdépartemental autour de la destination « Gorges de l'Aveyron et du Viaur » entre les Pays Rouergue Occidental, Pays Albigeois et Bastides et Pays Midi-Quercy. Parallèlement, d'autres actions se concentrent autour de la mise en oeuvre concertée de moyens de communication des qualités patrimoniales et de l'offre variée du Pays Midi-Quercy.

Enfin, à travers des actions de formation, il est question de renforcer la connaissance du patrimoine naturel et culturel des acteurs touristiques, afin qu'à leur tour, il puisse être Ambassadeurs des atouts du territoire. Cette formation s'inscrit aussi dans un programme européen expérimental autour des notions d'écotourisme, agritourisme et biodiversité. Elle vise ainsi une meilleure sensibilisation des acteurs aux enjeux du tourisme durable en apportant des éléments sur des pratiques écotouristiques.

Un programme d'actions exposé de manière succincte est présenté ci-dessous :

Volet Ingénierie :

- Création d'un poste chargé de mission tourisme à partir du 04/2007 (équivalent mi-temps) pour la mise en oeuvre du programme d'actions et pour construire la réflexion sur un tourisme durable à travers le projet inter- Pays

Volet Communication :

- l'actualisation, l'édition et la fabrication des guides pratiques français 2007
- la présence sur le salon du tourisme de Toulouse aux côtés du CDT 82
- la parution d'un encart sur le site Internet de la Dépêche vacances de même que sur le Guide de l'été

Volet Accompagnement/formation

- l'organisation de séminaires et d'ateliers de travail avec les prestataires touristiques, les partenaires techniques.
- L'organisation de formations / d'Eductours dans le cadre du réseau des OTSI afin de faciliter la mise en oeuvre des actions du programme.
- La mise en place d'une formation à destination des prestataires, acteurs touristiques et agriculteurs

▪ **OBJECTIFS :**

- Lisibilité et accessibilité de l'offre touristique Midi-Quercy
- Promotion globale et concertée de la destination Midi-Quercy
- Adaptation de l'offre touristique à une demande exigeante des clientèles touristiques
- Développement d'une offre touristique durable et sensibilisation des acteurs aux enjeux et aux modes de mise en oeuvre d'une telle offre

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :** Les bénéficiaires d'un tel programme sont :

- Les prestataires touristiques du pays Midi-Quercy
- Les acteurs institutionnels notamment le réseau des OTSI du pays Midi-Quercy
- Les personnes en séjour ou en excursion sur le territoire
- Les résidents du pays Midi-Quercy

63. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Le Gal Midi-Quercy a fondé sa stratégie de développement local sur ses atouts majeurs que sont la qualité de son patrimoine naturel et culturel et de fait la qualité du cadre de vie.

Le programme d'actions 2007 s'inscrit dans les objectifs mentionnés au titre de la stratégie leader+ car il favorise notamment la mise en place d'outils de communication valorisant les qualités environnementales et patrimoniales du territoire.

De plus, en prévoyant une formation à destination des acteurs touristiques (OTSI, Bistrots de pays, gestionnaires d'hébergements, prestataires pleine nature, agriculteurs), tous relais d'une information auprès des potentielles clientèles, la diffusion de cette image distinctive basée sur de solides connaissances du patrimoine naturel et culturel ne sera que bonifiée. Aussi et dans la perspective d'accompagner les acteurs dans l'adaptation et la qualification de leurs activités, de leurs modes de fonctionnement et d'investissement aux enjeux du tourisme durable, cette action de sensibilisation est un premier pas vers l'intégration de cette problématique.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°13 du 18 octobre 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 102/13 – Mise en œuvre du programme d'actions touristiques 2007

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹⁵ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	8/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁶ sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n° 3 et n°6</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	4/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	3/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
25/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

¹⁵ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁶ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : n°1 et n°6 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Tourisme, culture et énergies <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
10/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</p>	2 2 2 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
9/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</p>	2 3 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
9/10	
TOTAL FINAL	
53/60	
<i>Commentaires :</i> Renforcement de l'ingénierie et de la formation pour faire évoluer les projets vers le tourisme durable	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N° 1.2

VOLET 2 - ACTION N°1

PRESAGE N° 26779

64. **LIBELLE DE L'OPERATION** : « Valorisation et sensibilisation à la culture occitane par la création et la diffusion d'un spectacle vivant et d'un document audiovisuel » - Création et diffusion du document audiovisuel (phase 2)
65. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : Pays Midi-Quercy/ Pays de l'Armagnac/ Pays des Porte de Gascogne en Midi-Pyrénées, Pays du Périgord Vert en Aquitaine et Pays de Guéret en Limousin
66. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : juin 2008
67. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : GAL Midi-Quercy (Chef de file)
68. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : pour l'étape 2 – la création et la diffusion du document audiovisuel, celle-ci ayant fait l'objet de co-financements.

	€ TTC	UE Leader +	CG 82	CR MP	Etat/Diren	Autre	Autofinanc.
Plan de financement global (spectacle/ dvd/communication) pour Midi-Quercy	31 196 €	15 598 € 50%	4 000 € (12,8%)	8 000 € (25,6%)			35 978 € (11,5%)

	€ TTC	UE Leader +	CG 82	CR MP	Etat/Diren	Autre	Autofinanc.
Plan de financement global création, diffusion, promotion, du document audiovisuel (étape n°2) pour Midi-Quercy	15 196 €	7 598 € 50%	2 000€(ac) (13,2%)	4 000€(ac) (26,3%)			1 598 € (10,5%)

« ac » = *acquis*

69. **DEPENSES ELIGIBLES (en TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Création, diffusion et promotion du document audiovisuel

15 196€TTC

70. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **PRESENTATION SYNTHETIQUE et CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Rappel : conception et mise en œuvre d'un spectacle vivant : il s'agira de confier à une agence spécialisée en ingénierie culturelle la production / organisation du spectacle, l'écriture du scénario, la réalisation (mise en scène, moyens logistiques, techniques et humains nécessaires), la diffusion et la communication. Deux représentations seront organisées sur chaque Pays. Un thème commun a été retenu, il s'agit des « contes et légendes » car outre que ce thème comporte un aspect attractif, il introduit d'emblée la notion de magie, de jeu et d'histoires entre rêve et réalité. Présent dans toutes les cultures, ce thème favorise l'appropriation de chacun. Le spectacle ne s'adressera pas uniquement aux initiés mais à tout public : une attention toute particulière sera portée à ce que le spectacle soit rendu attractif pour un public non initié, afin de favoriser la sensibilisation de culture occitane en direction d'un large public. Des actions de promotion / communication seront organisées pour promouvoir le spectacle et préparer son arrivée localement. Un temps d'échange et de rencontre avec le metteur en scène est de plus, envisagé dans chaque territoire afin de faire partager aux acteurs locaux l'expérience d'un professionnel et le processus de création du spectacle.

Conception d'un document audiovisuel pour la sensibilisation à la culture occitane (DVD). L'objectif de ce document audiovisuel sera de sensibiliser des publics variés. Il sera élaboré à partir du spectacle vivant filmé et à partir des mêmes ressources documentaires. Cet outil devra constituer une première approche pédagogique sur l'univers culturel occitan. Le document audiovisuel sera le support d'un débat. Il sera accompagné d'un livret qui présentera le questionnement que sous-tend le document : héritage culturel (patrimoine), problématique de la transmission et création contemporaine. Les acteurs locaux pourront ensuite utiliser le support pour en assurer la diffusion.

- **OBJECTIFS et rapport à la stratégie leader+** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

- Valoriser la culture occitane pour permettre la sensibilisation et la transmission aux populations autochtones, aux nouveaux arrivants, aux jeunes et faciliter une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire et de l'environnement culturel locaux,

- Valoriser un des fondements de l'identité, en évolution, du Pays Midi-Quercy et contribuer à la construction d'une identité commune à tous les résidents (autochtones et nouveaux arrivants) par l'appropriation par tous de la culture occitane et par une meilleure compréhension mutuelle,

- Créer un lien entre nouveaux arrivants et autochtones (initiés ou non à la culture occitane) et favoriser la mise en réseau des acteurs et la mutualisation,

- Favoriser les liens intergénérationnels, essentiels pour la cohésion sociale du territoire,

- Contribuer à une image dynamique de la culture occitane, riche d'apports extérieurs et d'un dialogue entre références du passé et formes d'expression contemporaines,

- Contribuer à la promotion du Pays Midi-Quercy

Ce projet s'inscrit dans la continuité des opérations de sauvegarde de la mémoire occitane, Al Canton, menées en Midi-Quercy et étendues aujourd'hui à l'ensemble du Département du Tarn et Garonne et des actions de sensibilisation et médiation entreprises dans le territoire (festivals Fin Armor, Université d'été occitanes à Laguépie, multiples représentations théâtrales en occitan par des amateurs,...).

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

La population locale :

- autochtones et nouveaux arrivants
- locuteurs occitans
- jeunes

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée le 18/10/07

OPERATION N° 2.1

VOLET 2 - ACTION N°2

PRESAGE N° 27205

71. **LIBELLE DE L'OPERATION** : Projet de Coopération interterritoriale « Accueil Nature au Fil de l'Aveyron »

72. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : Gorges de l'Aveyron

73. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : 10/2007- Septembre 2008

74. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Association Accueil nature Gorges de l'Aveyron

75. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : 117 330 €TTC

COUT TOTAL	Leader+	CG	CR	Autofinancement
117 330 €	58 665 € 50 %	10 100 € Via L+	13 500 €	35 065 €

76. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles)**:

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
<u>Ingénierie :</u> <ul style="list-style-type: none">- Embauche Chargé de Mission 1ETP- Embauche secrétaire polyvalent ½ ETP- Elaboration de produits communs et des outils pédagogiques : valorisation des personnels propres à chaque structure / ¼ ETP par structure	30 002 € 20 000 €
<u>Outils de communication</u> <ul style="list-style-type: none">- site internet interne (espace de travail partagé) et externe- Elaboration charte graphique et conception documents de communication écrits (brochures, plaquettes, charte)/ élaboration et conception signalétique directionnelle	37 395 €
<u>Constitution d'un pool d'animations commun</u> <ul style="list-style-type: none">- élaboration et conception de mallette pédagogique sur les éco gestes en centres d'hébergement- élaboration et conception de panneaux d'exposition sur la découverte de la faune et de la flore des gorges de l'Aveyron- matériel audiovisuel : vidéo projecteur/ caméscope/- Elaboration de fiches pédagogiques : plastifieur- Matériel d'animations divers- Matériel bureautique	29 933 €
TOTAL	117 330 Euros

77. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

L'action portée par l'association « Accueil Nature Gorges de l'Aveyron » s'inscrit dans le projet de Coopération interterritoriale « Accueil nature au fil de l'Aveyron » qui a été présenté au Comité National de Sélection Volet 2 le 19 octobre 2006 et a obtenu un avis favorable étant donné que ce projet s'inscrit bien en prolongement de notre stratégie locale de développement et répond bien aux effets attendus du programme Leader+.

Pour ce projet notre GAL est chef de file et nous sommes associés au GAL du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Ce projet vise à créer une dynamique de travail qui contribue à la pérennisation des activités de chaque centre par les économies d'échelle qu'il permet, par le développement d'une activité commune sur le hors saison et enfin par la recherche de nouvelles clientèles. Les acteurs associés à ce projet se retrouvent aussi dans la poursuite de l'objectif de faire émerger une destination touristique « gorges de l'Aveyron », entité territoriale qui les rassemble.

Plus encore, la rencontre de ces structures s'opère autour du partage de valeurs communes qui s'appuient sur des notions d'éco citoyenneté, de développement durable, de préservation des ressources naturelles et culturelles, que certaines distillent déjà auprès des publics accueillis et mettent en œuvre dans leurs pratiques quotidiennes.

▪ **CONTENU DU PROJET** :

Les actions mises en œuvre du projet de coopération inter-territoriale « Accueil nature au fil de l'eau » sont de trois types : (1) les actions faisant office d'une mutualisation, conduites dans le cadre de la structure commune -association « Accueil nature Gorges de l'Aveyron », (2) les actions faisant office d'une mutualisation mais conduites par un des centres et enfin (3) les actions spécifiques mises en œuvre par chaque centre.

(1) : Les actions portées par la structure commune :

Elles concernent le recrutement d'un personnel qui sera chargé des missions suivantes :

- élaboration de produits communs (séjours thématiques),

- élaboration d'outils de communication permettant une meilleure lisibilité de l'offre de l'ensemble des centres et une meilleure communication entre les centres et les partenaires impliqués dans le projet,
- rédaction de la charte, document de référence auquel chaque centre sera rattaché.

La constitution d'un pool de matériel commun, autre action envisagée sera garante du développement de thématiques « séjours » communes autour notamment de la découverte des patrimoines locaux.

(2) Les actions portées par Fontbonne, espace nature, mutualisées dans le cadre du projet commun :

Ces actions sont relatives au service restauration et blanchisserie et permettent la modernisation des équipements (lave linge grande capacité et adaptation d'un camion frigorifique) dont bénéficiera l'ensemble des centres impliqués dans le réseau.

(3) Les actions spécifiques portées par chaque centre :

Ces actions propres contribueront à la réalisation du projet global de coopération en permettant d'harmoniser la qualité de l'accueil (avec accès au public handicapé), de renforcer la qualité et diversifier les animations dispensées par chacun des centres (accent donné à l'éducation en environnement).

▪ **OBJECTIFS :**

Au travers des actions menées dans le cadre du projet de coopération et plus précisément par l'association, il est attendu :

(1) Développer quantitativement l'activité globale des structures (+25% de nuitées sur 2 ans) qui se traduit en terme de ressources financières, de pérennisation et de création d'emplois.

(2) Permettre la qualification de l'offre touristique des centres

Notamment par le fait de :

- Fixer un cadre de référence des pratiques professionnelles sous la forme d'une charte
- Développer, organiser et thématiser l'offre commune autour de la découverte du patrimoine naturel et culturel qui constitue les atouts majeurs du territoire.
- Renforcer l'accès de l'ensemble des publics notamment aux publics handicapés à l'offre produite et aux éléments patrimoniaux caractéristiques du territoire.
- Améliorer et renforcer la lisibilité de l'offre touristique et sa communication auprès des clientèles ciblées.
- Favoriser la création ou la valorisation d'offres complémentaires et assurer un partage harmonieux des offres dans les différents centres.

(3) Favoriser l'émergence d'un réseau d'acteurs et création d'une dynamique partenariale forte

Au-delà des 4 centres d'hébergement membres de la structure commune, le projet de coopération doit permettre d'identifier et de rassembler d'autres acteurs du territoire.

Ce projet doit constituer une initiative sur laquelle d'autres acteurs et d'autres projets pourront se greffer. Quelque uns ont déjà été identifiés, notamment les prestataires d'activités de pleine nature. Le projet doit contribuer à amorcer une meilleure organisation de ces activités surtout sur la partie aval des Gorges de l'Aveyron (de Laguépie à Nègrepelisse). Le travail d'animation préalable à la définition de produits touristiques favorisera une meilleure lisibilité de l'offre. De la même façon, les actions initiées entre les différents acteurs touristiques du territoire (restaurateurs, hébergeurs et autres prestataires) permettront d'engager un travail de concertation entre les différents prestataires qui n'ont pas forcément l'habitude de se rencontrer.

(4) /Participer à l'élaboration d'un projet de développement touristique sur les Gorges de l'Aveyron et du Viaur

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

- publics groupes enfants, adolescents et adultes touristiques
- publics handicapés avec soucis de répartir l'ensemble des quatre handicaps dans les centres et de manière complémentaire
- population locale dans le cadre de la mise en place de manifestations et événementiels

78. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Le GAL Midi-Quercy a fondé sa stratégie de développement local sur ses atouts majeurs que sont la qualité de son patrimoine naturel et culturel et de fait la qualité du cadre de vie.

Le projet de coopération inter territoriale présenté ici vise à la fois l'élaboration d'une charte de qualité mettant en exergue les valeurs éco citoyennes portées par les structures (dont certaines font partie du réseau Tarn éco structures), l'élaboration d'une stratégie de communication et de promotion affichant ces valeurs et ce positionnement comme un facteur de différenciation sur le marché, l'intégration de la sensibilisation à l'environnement et de la médiation du patrimoine dans les propositions dans l'offre d'activité proposée, la mutualisation des équipements et des compétences en vue d'optimiser le fonctionnement de ces structures d'accueil et de loisirs. De plus, ce projet de coopération intègre les besoins repérés en terme de capacité d'accueil de groupe lors d'événementiels ou de manifestations ainsi que les exigences de la clientèle concernant la qualité des structures d'hébergement (respect de l'environnement, tri sélectif, économie d'énergie, services) grâce à la mise en commun de moyens et d'expériences. Ce projet s'inscrit également dans un territoire cohérent du point de vue du développement touristique, la Vallée de l'Aveyron, dépassant les frontières administratives, et bénéficiant d'une notoriété a minima régionale reconnue.

Enfin, ce projet s'inscrit totalement dans la démarche de développement touristique adoptée par le Pays Midi-Quercy et notamment la volonté de coopérer avec les territoires voisins (principe affirmé dans sa charte de développement durable). De ce point de vue il a engagé des démarches qui confortent les objectifs de ce nouveau projet de coopération : un projet de structuration de l'accueil et d'aménagement favorisant la découverte et la pratiques des APN le long des Vallées du Viaur et de l'Aveyron, déposé dans le cadre des PER et un projet interdépartemental (Tarn-et-Garonne, Aveyron et Tarn) sur les Vallées du Viaur et de l'Aveyron visant à mettre en place une stratégie commune de développement qualitatif intégrant les principes de la charte européenne du tourisme durable.

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 18/10/07

OPERATION N° 2.2

VOLET 2 - ACTION N°2

PRESAGE N° 26784

79. **LIBELLE DE L'OPERATION** : Projet de Coopération interterritoriale « Accueil Nature au Fil de l'Aveyron »

80. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : Gorges de l'Aveyron

81. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : Septembre 2008

82. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Commune de Saint Antonin Noble Val

83. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : 8000 E HT

COUT TOTAL	Leader+	Département*	Région	Autofinancement
8000€ HT	4000€ 50 %	1200€		2800€

*CG Via L+

84. **DEPENSES ELIGIBLES (HT – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses	Montant en Euros
Aménagement de deux salles d'activités	2 200 €
Equipement matériel audio visuel	2 200 €
Traduction documents en braille	200 €
Aménagements spécifiques pour l'accueil de personnes handicapées	3 400 €
TOTAL	8 000 €HT

85. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

L'action portée par la commune de Saint Antonin Noble Val s'inscrit dans le projet de Coopération interterritoriale « Accueil nature au fil de l'Aveyron » a été présenté au Comité National de Sélection Volet 2 le 19 octobre 2006 et a obtenu un avis favorable étant donné que ce projet s'inscrit bien en prolongement de notre stratégie locale de développement et répond bien aux effets attendus du programme Leader+.

Pour ce projet notre GAL est chef de file et nous sommes associés au GAL du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Ce projet vise à créer une dynamique de travail qui contribue à la pérennisation des activités de chaque centre par les économies d'échelle qu'il permet, par le développement d'une activité commune sur le hors saison et enfin par la recherche de nouvelles clientèles. Les acteurs associés à ce projet se retrouve aussi dans la poursuite de l'objectif de faire émerger une destination touristique « gorges de l'Aveyron », entité territoriale qui les rassemble.

Plus encore, la rencontre de ces structures s'opère autour du partage de valeurs communes qui s'appuient sur des notions d'éco citoyenneté, de développement durable, de préservation des ressources naturelles et culturelles, que certaines distillent déjà auprès des publics accueillis et mettent en œuvre dans leurs pratiques quotidiennes.

▪ **CONTENU DU PROJET** :

Les actions mises en œuvre du projet de coopération inter-territoriale « Accueil nature au fil de l'eau » sont de trois types : (1) les actions faisant office d'une mutualisation, conduites dans le cadre de la structure commune -association « Accueil nature Gorges de l'Aveyron », (2) les actions faisant office d'une mutualisation mais conduites par un des centres et enfin (3) les actions spécifiques mises en œuvre par chaque centre.

(1) : Les actions portées par la structure commune :

Elles concernent le recrutement d'un personnel qui sera chargé des missions suivantes :

- élaboration de produits communs (séjours thématiques),
- élaboration d'outils de communication permettant une meilleure lisibilité de l'offre de l'ensemble des centres et une meilleure communication entre les centres et les partenaires impliqués dans le projet,
- rédaction de la charte, document de référence auquel chaque centre sera rattaché.

La constitution d'un pool de matériel commun, autre action envisagée sera garante du développement de thématiques « séjours » communes autour notamment de la découverte des patrimoines locaux.

(2) : Les actions portées par Fontbonne, espace nature, mutualisées dans le cadre du projet commun :

Ces actions sont relatives au service restauration et blanchisserie et permettent la modernisation des équipements (lave linge grande capacité et adaptation d'un camion frigorifique) dont bénéficiera l'ensemble des centres impliqués dans le réseau.

(3) Les actions spécifiques portées par chaque centre :

Ces actions propres contribueront à la réalisation du projet global de coopération en permettant d'harmoniser la qualité de l'accueil (avec accès au public handicapé), de renforcer la qualité et diversifier les animations dispensées par chacun des centres (accent donné à l'éducation en environnement).

▪ **OBJECTIFS :**

Les actions spécifiques au moulin de Roumégous répondent à ces critères en ayant pour double objectif:

(1) l'amélioration de la qualité de l'accueil des clients et leur sensibilisation à l'environnement par :

- l'aménagement de deux salles d'activité

Il s'agit d'aménager :

*une salle inutilisée au 1^{er} étage (très agréable, vue sur la rivière et les falaises du Roc d'Anglars)

*une salle (actuellement salle de rangement) au rez de chaussée, accessible aux personnes à mobilité réduite (très lumineuse, vue sur la rivière).

Ces salles seraient équipées de fauteuils, banquettes, tables basses..

- l'achat de matériel audiovisuel

La salle du 1^{er} étage, pourrait être le lieu de projection de documentaires régionaux : de nombreux groupes souhaitent en effet des animations lors de leur séjour (en soirée, ou pour remplacer une activité)

(2) le développement des actions en faveur du personnes présentant un handicap par :

- la transcription de documents en braille : document de présentation du Moulin de Roumégous et de la balade naturaliste sur le causse d'Anglars, document d'appel de St Antonin.

- les aménagements spécifiques pour l'accueil des personnes présentant un handicap

*présence d'alarmes lumineuses au rez de chaussée et au 1^{er} étage

*repères tactiles au niveau de la cuisine et des interrupteurs

*signalétique dans les salles de restauration, d'activités et d'accueil.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

- i. les groupes adultes (aménagement des salles, matériel audio visuel)
- ii. les personnes présentant un handicap (aménagement spécifiques)
- iii. les groupes scolaires (animations pédagogiques)

86. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Le GAL Midi-Quercy a fondé sa stratégie de développement local sur ses atouts majeurs que sont la qualité de son patrimoine naturel et culturel et de fait la qualité du cadre de vie.

Le projet de coopération inter territoriale présenté ici vise à la fois l'élaboration d'une charte de qualité mettant en exergue les valeurs éco citoyennes portées par les structures (dont certaines font partie du réseau Tarn éco structures), l'élaboration d'une stratégie de communication et de promotion affichant ces valeurs et ce positionnement comme un facteur de différenciation sur le marché, l'intégration de la sensibilisation à l'environnement et de la médiation du patrimoine dans les propositions dans l'offre d'activité proposée, la mutualisation des équipements et des compétences en vue d'optimiser le fonctionnement de ces structures d'accueil et de loisirs. De plus, ce projet de coopération intègre les besoins repérés en terme de capacité d'accueil de groupe lors d'événementiels ou de manifestations ainsi que les exigences de la clientèle concernant la qualité des structures d'hébergement (respect de l'environnement, tri sélectif, économie d'énergie, services) grâce à la mise en commun de moyens et d'expériences. Ce projet s'inscrit également dans un territoire cohérent du point de vue du développement touristique, la Vallée de l'Aveyron, dépassant les frontières administratives, et bénéficiant d'une notoriété a minima régionale reconnue.

Enfin, ce projet s'inscrit totalement dans la démarche de développement touristique adoptée par le Pays Midi-Quercy et notamment la volonté de coopérer avec les territoires voisins (principe affirmé dans sa charte de développement durable). De ce point de vue il a engagé des démarche qui conforte les objectifs de ce nouveau projet de coopération : un projet de structuration de l'accueil et d'aménagement favorisant la découverte et la pratiques des APN le long des Vallées du Viaur et de l'Aveyron, déposé dans le cadre des PER et un projet interdépartemental (Tarn-et-Garonne, Aveyron et Tarn) sur les Vallées du Viaur et de l'Aveyron visant à mettre en place une stratégie commune de développement qualitatif intégrant les principes de la charte européenne du tourisme durable.

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 18/10/07

OPERATION N° 2.3

VOLET 2 - ACTION N°2

PRESAGE N° 26785

87. **LIBELLE DE L'OPERATION** : Projet de Coopération interterritoriale « Accueil Nature au Fil de l'Aveyron »

88. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : Gorges de l'Aveyron

89. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : Septembre 2008

90. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron

91. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : 9 983 € HT

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autofinancement
9 983 € HT	4 991.50 € 50 %		1 497.50 €		3 494 €

* Via L+

92. **DEPENSES ELIGIBLES (HT – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
<i>Découverte du patrimoine naturel du territoire via des activités de pleine nature et Promotion des déplacements doux (vélo) au quotidien : Achat de VTT/ casques/ matériel d'escalade</i>	
<i>Découverte de la faune et de la flore : Achat de Boussoles, longues vues, jumelles</i>	
<i>Réalisation par et pour le public jeune de courts métrages documentaires sur le patrimoine culturel de la région : Ordinateur (logiciel de montage compris)</i>	
<i>Economies d'eau et d'énergie: équipements économes (en adéquation avec le Label Ecostructure) et promotion des gestes quotidiens économes : Réducteur de débit (5 douches et 4 lavabos) et économiseur d'eau (3 WC)</i>	
<i>Autre matériel (ampoules basse consommation)</i>	
<i>Sensibilisation aux gestes éco-citoyens via des jeux coopératif et/ou éducatifs : Jeux éducatifs et coopératifs</i>	
TOTAL	9 983 € HT

93. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

L'action portée par les communautés de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron s'inscrit dans le projet de Coopération interterritoriale « Accueil nature au fil de l'Aveyron » a été présenté au Comité National de Sélection Volet 2 le 19 octobre 2006 et a obtenu un avis favorable étant donné que ce projet s'inscrit bien en prolongement de notre stratégie locale de développement et répond bien aux effets attendus du programme Leader+.

Pour ce projet notre GAL est chef de file et nous sommes associés au GAL du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Ce projet vise à créer une dynamique de travail qui contribue à la pérennisation des activités de chaque centre par les économies d'échelle qu'il permet, par le développement d'une activité commune sur le hors saison et enfin par la recherche de nouvelles clientèles. Les acteurs associés à ce projet se retrouvent aussi dans la poursuite de l'objectif de faire émerger une destination touristique « gorges de l'Aveyron », entité territoriale qui les rassemble.

Plus encore, la rencontre de ces structures s'opère autour du partage de valeurs communes qui s'appuient sur des notions d'éco-citoyenneté, de développement durable, de préservation des ressources naturelles et culturelles, que certaines distillent déjà auprès des publics accueillis et mettent en œuvre dans leurs pratiques quotidiennes.

▪ **CONTENU DU PROJET** :

Les actions mises en œuvre du projet de coopération inter-territoriale « Accueil nature au fil de l'eau » sont de trois types : (1) les actions faisant office d'une mutualisation, conduites dans le cadre de la structure commune -association « Accueil nature Gorges de l'Aveyron », (2) les actions faisant office d'une mutualisation mais conduites par un des centres et enfin (3) les actions spécifiques mises en œuvre par chaque centre.

(1) : Les actions portées par la structure commune :

Elles concernent le recrutement d'un personnel qui sera chargé des missions suivantes :

- élaboration de produits communs (séjours thématiques),
- élaboration d'outils de communication permettant une meilleure lisibilité de l'offre de l'ensemble des centres et une meilleure communication entre les centres et les partenaires impliqués dans le projet,
- rédaction de la charte, document de référence auquel chaque centre sera rattaché.

La constitution d'un pool de matériel commun, autre action envisagée sera garante du développement de thématiques « séjours » communes autour notamment de la découverte des patrimoines locaux.

(2) : Les actions portées par Fontbonne, espace nature, mutualisées dans le cadre du projet commun :

Ces actions sont relatives au service restauration et blanchisserie et permettent la modernisation des équipements (lave linge grande capacité et adaptation d'un camion frigorifique) dont bénéficiera l'ensemble des centres impliqués dans le réseau.

(3) Les actions spécifiques portées par chaque centre :

Ces actions propres contribueront à la réalisation du projet global de coopération en permettant d'harmoniser la qualité de l'accueil (avec accès au public handicapé), de renforcer la qualité et diversifier les animations dispensées par chacun des centres (accent donné à l'éducation en environnement).

Par son adhésion au projet de coopération, la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron à travers le centre de Montricoux tient à développer son activité et à créer une offre touristique axée sur la découverte et la protection du patrimoine naturel et de l'environnement. L'aide au lancement de cette structure permettra l'acquisition de matériel afin de mettre en place des séjours thématiques dédiés à la découverte du patrimoine naturel et culturel de la région et à la valorisation des gestes quotidiens éco-citoyens. Ces séjours s'adresseront à un jeune public.

▪ **OBJECTIFS :**

Le centre de vacances et de loisirs de Montricoux, d'une capacité d'accueil de 29 lits, a été exploité en tant que centre d'activité et d'hébergement (sous le nom de « Maison de la spéléologie ») par « Aventure 82 » jusqu'en 2004.

La communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron depuis l'été 2006 en a assuré la remise aux normes pour l'accueil d'enfants pour obtenir l'agrément DDJS en Juin 2007. Le centre a accueilli 132 enfants (264 nuits) durant la période estivale.

En se dotant de cet équipement la communauté de communes a voulu renforcer son implication dans plusieurs domaines :

- sur le plan touristique : le développement touristique est un axe important de la politique de la communauté de communes qui s'est doté d'un office de tourisme intercommunal situé à Bruniquel, village qui forme avec Montricoux la porte d'entrée des Gorges de l'Aveyron,

- dans le secteur de l'enfance-jeunesse : la communauté de communes a donné au centre de vacances et de loisirs de Montricoux la vocation d'accueillir un jeune public (issu du territoire ou extérieur au territoire) en s'appuyant sur un secteur enfance-jeunesse très dynamique et reconnu (Point Information Jeunesse, Centre de Loisirs Intercommunal qui compte plus de 70 animateurs et directeurs, maison des Arts),

- dans le secteur de l'éducation à l'environnement : la communauté de communes s'est engagée à développer l'éducation à l'environnement auprès des publics jeunes et adultes avec la mobilisation des intervenants jeunesse autour de la découverte du patrimoine naturel et culturel du territoire (sports nature, recrutement d'une animatrice en environnement et d'une animatrice patrimoine culturel), la réactualisation d'un réseau de chemins de petites randonnées et avec la mise en place d'un projet de valorisation du patrimoine naturel du territoire (chantier de loisir jeunes sur le site du lac du Gouyre dans le cadre du projet de coopération Leader + « Jeunes et territoires au fil de l'eau »).

L'intégration du centre de vacances et de loisirs de Montricoux au projet de coopération Leader + permettra d'affirmer cette volonté de développer une offre touristique et de loisir jeunes autour d'une pédagogie dédiée à l'environnement et à l'éducation éco-citoyenne.

Les objectifs sont les suivants:

(1) Développer de façon très significative l'activité de la structure en accueillant un public extérieur au centre et en ouvrant plus régulièrement le centre aux enfants du Centre de Loisirs Intercommunal,

(2) Mettre en place un projet éducatif cohérent où seront développés la valorisation des gestes quotidiens éco-citoyens et la découverte du patrimoine naturel et culturel de la région, en étroite collaboration avec les acteurs socio-culturels, prestataires d'activités nature, associations, CPIE ... du territoire.

(3) Développer sur le territoire une structure d'hébergement éco-touristique intégrant un maximum de critères du label Eco-structure.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

(1) Groupe d'enfants

(2) La population locale dans le cadre de la mise en place de manifestations et événementiels.

94. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Le GAL Midi-Quercy a fondé sa stratégie de développement local sur ses atouts majeurs que sont la qualité de son patrimoine naturel et culturel et de fait la qualité du cadre de vie.

Le projet de coopération inter territoriale présenté ici vise à la fois l'élaboration d'une charte de qualité mettant en exergue les valeurs éco citoyennes portées par les structures (dont certaines font partie du réseau Tarn éco structures), l'élaboration d'une stratégie de communication et de promotion affichant ces valeurs et ce positionnement comme un facteur de différenciation sur le marché, l'intégration de la sensibilisation à l'environnement et de la médiation du patrimoine dans les propositions dans l'offre d'activité proposée, la mutualisation des équipements et des compétences en vue d'optimiser le fonctionnement de ces structures d'accueil et de loisirs. De plus, ce projet de coopération intègre les besoins repérés en terme de capacité d'accueil de groupe lors d'événementiels ou de manifestations ainsi que les exigences de la clientèle concernant la qualité des structures d'hébergement (respect de l'environnement, tri sélectif, économie d'énergie, services) grâce à la mise en commun de moyens et d'expériences. Ce projet s'inscrit également dans un territoire cohérent du point de vue du développement touristique, la Vallée de l'Aveyron, dépassant les frontières administratives, et bénéficiant d'une notoriété a minima régionale reconnue.

Enfin, ce projet s'inscrit totalement dans la démarche de développement touristique adoptée par le Pays Midi-Quercy et notamment la volonté de coopérer avec les territoires voisins (principe affirmé dans sa charte de développement durable). De ce point de vue il a engagé des démarches qui conforte les objectifs de ce nouveau projet de coopération : un projet de structuration de l'accueil et d'aménagement favorisant la découverte et la pratiques des APN le long des Vallées du Vial et de l'Aveyron, déposé dans le cadre des PER et un projet interdépartemental (Tarn-et-Garonne, Aveyron et Tarn) sur les Vallées du Vial et de l'Aveyron visant à mettre en place une stratégie commune de développement qualitatif intégrant les principes de la charte européenne du tourisme durable.

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 18/10/07

OPERATION N° 3.3

VOLET 2 - ACTION N°3

PRESAGE N° 26787

95. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Coopération interterritoriale "Jeunes et territoires au fil de l'eau" Création d'un sentier d'interprétation à Saint Antonin - Action de valorisation (axe 3 du projet)

96. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : Commune de St Antonin Noble-Val

97. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : Année 2008 (juillet)

98. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron

99. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : HT**

COUT TOTAL HT	Leader+	Département	Autofinancement
16 160 €	8 080 € (50 %)	2 424 € (15%)	5 656 € (35%)

100. **DEPENSES ELIGIBLES (HT – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses	Montant €HT
Ingénierie (suivi, coordination, conception des panneaux, charte graphique, animation réunions, communication...)	4 807 €
Fonctionnement	1 500 €
Investissement	4 800€
Réalisation (3 agents du Service Entretien des Espaces Naturels)	5 053 €
TOTAL	16 160 €

101. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

La communauté de Communes souhaite poursuivre sa politique de préservation et de valorisation des ressources de son territoire. Or l'eau est une des ressources principales du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron : la valoriser est un des enjeux majeurs de la Communauté de Communes aujourd'hui.

Le projet consiste à créer un sentier d'interprétation sur la découverte de la ressource en eau destiné aux habitants de la Communauté de Communes mais aussi aux touristes de passage.

▪ **OBJECTIFS**

- Valoriser la ressource en eau du territoire
- Initier les usagers au respect de la ressource en eau
- Faire découvrir le fonctionnement d'une rivière aux plus jeunes (outil pédagogique)

▪ **DESCRIPTIFS**

● **Définition des informations à mettre en valeur en fonction des points d'intérêts du sentier** (patrimoine naturel, culturel..) : conception d'un livret et d'un (ou plusieurs) panneaux de présentation.

● **Elaboration d'un plan de communication** : inauguration du sentier, actions—médiats associées, définition des partenariats à mettre en place avec les écoles et les centres de loisirs pour l'utilisation du sentier à but pédagogique ; définition de certaines actions en commun avec les partenaires du projet de coopération situés dans les territoires voisins (maîtres d'ouvrages et GAL) et le CPIE Midi-Quercy, dans le cadre d'une démarche prospective de mise en valeur des sentiers qui seront réalisés.

● **Réalisation du sentier** : actions de tronçonnage et de débroussaillage ; balisage et pose d'un ou de plusieurs panneaux.

▪ **PARTENARIATS:**

Seront associés à la démarche de projet :

Conseil Général / Agence de l'Eau / Pays Midi Quercy / Commune de St Antonin Noble-Val

En tant que de besoin, notamment pour la conception du livret et du (des) panneau(x) : associations locales (notamment Les Amis du Vieux St Antonin), représentant du Conseil de Développement du Pays...

Plus ponctuellement, seront associés pour la définition du plan de communication dans une démarche prospective : le CPIE Midi-Quercy, les maîtres d'ouvrages réalisant un sentier de découverte dans les GAL partenaires : Communauté de Communes du Ségala Carmausin, Association pour l'Aménagement de la vallée du Lot ; et les GAL partenaires « Albigeois et Bastides » et « Quercy Rouergue ».

▪ **EFFETS ATTENDUS (cf. les Objectifs)**

- Valoriser la ressource en eau du territoire
- Initier les usagers au respect de la ressource en eau
- Faire découvrir le fonctionnement d'une rivière aux plus jeunes (outil pédagogique)

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tout public.

102. **JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+**

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ce projet de aura un effet positif sur l'axe 1 fiche action 1 « améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire ».

Il permet de mieux connaître et de mettre en valeur un site à fortes potentialités qui est classé en ZNIEFF, Natura 2000 et se situe en site inscrit loi 1930. Des ressources diversifiées liées au patrimoine bâti, culturel, historique et au paysage : fontaine, passe à poissons, moulin, ponts, passe à canoë, présence d'une usine hydroélectrique, traversée de la cité médiévale de St-Antonin Noble-Val..

De manière plus secondaire ce projet contribuera à l'application de :

- l'axe 2 fiche action 3 : « mutualiser, mettre en réseau les acteurs » (cf. paragraphe partenariats)
- l'axe 3 fiche action 5 : « valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel ».

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 18/10/07

OPERATION N° 5.1

VOLET 2 - ACTION N°5

PRESAGE N°

103. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Projet de Coopération interterritoriale « Adaptation des TPE aux évolutions des territoires des Pays Midi-Quercy et de l'Albigeois et des Bastides »

104. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Territoire du Pays Midi-Quercy

105. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

Démarrage du projet : Septembre 2007

Fin du projet : Octobre 2008

106. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

ADEFPAT

107. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : 40 000 € TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	autre à préciser.	Autofinancement
40 000 €	20 000 €			20 000 €		

108. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles)**:

- Etudes-conseil, animations, formation-développement (ingénierie externe et ingénierie interne)
- Fonctionnement : charges de personnel, déplacements

109. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Ce Projet de Coopération interterritoriale « Adaptation des TPE aux évolutions des territoires des Pays Midi-Quercy et de l'Albigeois et des Bastides » a été présenté au Comité National de Sélection Volet 2 le 6 juin 2007 et a obtenu un avis favorable. Pour ce projet notre GAL est associé au GAL Pays de l'Albigeois et des bastides (GAL Chef de file).

L'objectif partagé par chacun des territoires autour de ce projet est de mettre en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant les nouveaux problèmes et les nouveaux besoins liés à la fois :

- à l'accueil de nouvelles populations souvent issues du milieu urbain
- au vieillissement des entreprises et de la population.

Ce projet contribuera au renforcement de l'attractivité des territoires ruraux par le développement d'une économie résidentielle et « présenteielle ».

L'objectif de la coopération est de définir, expérimenter et formaliser des méthodes pour organiser de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant

- des démarches partenariales, individualisées par entreprise, d'analyse des besoins et de suivi
- l'utilisation d'outils de prévision et d'anticipation
- une participation active des territoires dans l'action économique

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Ce projet de coopération ne comporte qu'une action commune, décomposée en cinq phases opérationnelles, qui se décline sur les 2 territoires de manière coordonnée et simultanée.

Phase 1- Préparation de l'action

Phase 2- Diagnostic des besoins des TPE

Phase 3- Elaboration d'un plan d'actions

Phase 4 – La démarche d'anticipation

Phase 5 - Capitalisation –Evaluation - Pérennisation

Types d'opérations : animation de groupes, ingénierie de projet, enquêtes et entretien auprès des entreprises, études et expertises, formation-développement, visites d'expériences, évaluation et diffusion des résultats

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

L'objectif partagé par chacun des territoires autour de ce projet est de mettre en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant les nouveaux problèmes et les nouveaux besoins liés à la fois :

- à l'accueil de nouvelles populations souvent issues du milieu urbain
- au vieillissement des entreprises et de la population.

Ce projet contribuera au renforcement de l'attractivité des territoires ruraux par le développement d'une économie résidentielle et « présente ».

L'objectif de la coopération est de définir, expérimenter et formaliser des méthodes pour organiser de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant des démarches partenariales, individualisées par entreprise, d'analyse des besoins et de suivi, ainsi que l'utilisation d'outils de prévision et d'anticipation.

Ce projet s'emploiera à apporter des éléments de réponse opérationnels aux besoins des TPE rurales en mutualisant les ressources existantes et en identifiant le rôle des territoires et des collectivités locales.

Les 2 Territoires partenaires de ce projet souhaitent ainsi concevoir et mettre en place une nouvelle organisation territoriale et un plan d'actions opérationnelles pour accompagner l'adaptation des TPE aux évolutions démographiques et économiques.

- **PARTENARIATS** :

Chambres consulaires (CCI et chambre des métiers), ADE 82, Site de proximité...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

Dirigeants des TPE, salariés et opérateurs techniques des TPE.

110. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

➤ **Liens avec la Charte du Pays**

Ce projet de coopération interterritoriale favorise une démarche de gestion durable du maintien et du développement d'un tissu de TPE, garant de la vitalité de l'économie locale en Midi-Quercy. Il permet également de développer les échanges et une collaboration avec le territoire limitrophe du Pays de l'Albigeois et Bastides dont les caractéristiques géographiques et socio-économiques sont très proches.

Ce projet s'inscrit donc dans les orientations de la Charte de Développement Durable du Pays Midi-Quercy notamment dans l'Axe 3 : « Promouvoir un développement économique durable » - Objectif 2- Encourager le maintien et la création d'activité dans l'artisanat, le commerce, les services, le tourisme et l'industrie-

➤ **Liens avec le programme européen Leader+ Midi-Quercy, volet 1**

Ce projet de coopération interterritoriale aura également un effet positif sur les actions prévues dans le cadre du volet 1, notamment sur les mesures suivantes :

- Mesure 3 : Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs
- Mesure 4 : Favoriser l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi-Quercy

Plus globalement le positionnement du GAL Midi-Quercy sur l'accompagnement des TPE dans leur anticipation de l'évolution locale des modes de consommation et donc des besoins marchands induits, préfigurera la candidature au futur LEADER IV qui sera plus accès sur la concrétisation économique des démarches territoriales conduites par le Pays Midi-Quercy.

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 18/10/07

OPERATION N° 5.2

VOLET 2 - ACTION N°5

PRESAGE N°

111. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Projet de Coopération interterritoriale « Adaptation des TPE aux évolutions des territoires des Pays Midi-Quercy et de l'Albigeois et des Bastides »

112. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Territoire du Pays Midi-Quercy

113. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

Démarrage du projet : Septembre 2007

Fin du projet : Octobre 2008

114. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

115. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : 10 000 € TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	autre à préciser.	Autofinancement
10 000 €	5 000 €					5000 €

116. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles)**:

- Etudes-conseil, animations, formation-développement (ingénierie interne)
- Fonctionnement : charges de personnel, déplacements

117. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Ce Projet de Coopération interterritoriale « Adaptation des TPE aux évolutions des territoires des Pays Midi-Quercy et de l'Albigeois et des Bastides » a été présenté au Comité National de Sélection Volet 2 le 6 juin 2007 et a obtenu un avis favorable. Pour ce projet notre GAL est associé au GAL Pays de l'Albigeois et des bastides (GAL Chef de file).

L'objectif partagé par chacun des territoires autour de ce projet est de mettre en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant les nouveaux problèmes et les nouveaux besoins liés à la fois :

- à l'accueil de nouvelles populations souvent issues du milieu urbain
- au vieillissement des entreprises et de la population.

Ce projet contribuera au renforcement de l'attractivité des territoires ruraux par le développement d'une économie résidentielle et « présenteielle ».

L'objectif de la coopération est de définir, expérimenter et formaliser des méthodes pour organiser de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant

- des démarches partenariales, individualisées par entreprise, d'analyse des besoins et de suivi
- l'utilisation d'outils de prévision et d'anticipation
- une participation active des territoires dans l'action économique

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Animations et coordination du projet

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

L'objectif partagé par chacun des territoires autour de ce projet est de mettre en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant les nouveaux problèmes et les nouveaux besoins liés à la fois :

- à l'accueil de nouvelles populations souvent issues du milieu urbain
- au vieillissement des entreprises et de la population.

Ce projet contribuera au renforcement de l'attractivité des territoires ruraux par le développement d'une économie résidentielle et « présente ».

L'objectif de la coopération est de définir, expérimenter et formaliser des méthodes pour organiser de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant des démarches partenariales, individualisées par entreprise, d'analyse des besoins et de suivi, ainsi que l'utilisation d'outils de prévision et d'anticipation.

Ce projet s'emploiera à apporter des éléments de réponse opérationnels aux besoins des TPE rurales en mutualisant les ressources existantes et en identifiant le rôle des territoires et des collectivités locales.

Les 2 Territoires partenaires de ce projet souhaitent ainsi concevoir et mettre en place une nouvelle organisation territoriale et un plan d'actions opérationnelles pour accompagner l'adaptation des TPE aux évolutions démographiques et économiques.

- **PARTENARIATS** :

Chambres consulaires (CCI et chambre des métiers), ADE 82, Site de proximité...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

Dirigeants des TPE, salariés et opérateurs techniques des TPE.

118. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

➤ **Liens avec la Charte du Pays**

Ce projet de coopération interterritoriale favorise une démarche de gestion durable du maintien et du développement d'un tissu de TPE, garant de la vitalité de l'économie locale en Midi-Quercy. Il permet également de développer les échanges et une collaboration avec le territoire limitrophe du Pays de l'Albigeois et Bastides dont les caractéristiques géographiques et socio-économiques sont très proches.

Ce projet s'inscrit donc dans les orientations de la Charte de Développement Durable du Pays Midi-Quercy notamment dans l'Axe 3 : « Promouvoir un développement économique durable » - Objectif 2- Encourager le maintien et la création d'activité dans l'artisanat, le commerce, les services, le tourisme et l'industrie-

➤ **Liens avec le programme européen Leader+ Midi-Quercy, volet 1**

Ce projet de coopération interterritoriale aura également un effet positif sur les actions prévues dans le cadre du volet 1, notamment sur les mesures suivantes :

- Mesure 3 : Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs
- Mesure 4 : Favoriser l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi-Quercy

Plus globalement le positionnement du GAL Midi-Quercy sur l'accompagnement des TPE dans leur anticipation de l'évolution locale des modes de consommation et donc des besoins marchands induits, préfigurera la candidature au futur LEADER IV qui sera plus accès sur la concrétisation économique des démarches territoriales conduites par le Pays Midi-Quercy.